

EN DEVENANT BÉNÉVOLE

L'équipe de Fest'arts est heureuse de vous accueillir parmi nos complices pour cette 35^e édition du festival qui se déroulera cette année **les 6, 7 et 8 août 2026**. Nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement à nos côtés !

Dans un souci d'organisation, **nous vous demandons d'être disponible 4H en continu par jour** : vos repas seront pris en charge par le festival en fonction de vos heures de présence.

Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire, afin d'organiser vos plannings (dates, heures et lieux d'activité).

| | | | |
|--|----------------|---------------------------|--|
| Nom : | Prénom : | Date de naissance : | |
| Adresse : | | | |
| | | | |
| E-mail : | | Tél : | |
| Moyen de transport envisagé pour venir à Fest'arts : | | | |

Je souhaite participer au festival en tant que bénévole pour les missions suivantes :

Faites votre choix en classant trois missions de 1 à 3 (1 étant votre préférée) :

| Accueil à la Centrale | Buvette | Accueil public (lieux de spectacle) | Coordinateur de site | Aide cuisine |
|-----------------------|---------|--|----------------------|--------------|
| | | | | |

Je m'inscris aux horaires suivants (cochez dans les cases de votre choix) :

Avant Fest'arts pour la mise en place :

Pendant Fest'arts :

| | 9H à 12H | 14H à 18H |
|-----------------|----------|-----------|
| Lundi 3 août | | |
| Mardi 4 août | | |
| Mercredi 5 août | | |

| | 9H à 14H | 14H à 19H | 19H à 00H |
|-----------------|----------|-----------|-----------|
| Jeudi 6 août | | | |
| Vendredi 7 août | | | |
| Samedi 8 août | | | |

Afin de vous identifier vous aurez besoin :

| Taille S | Taille M | Taille L | Taille XL | Taille XXL | Taille XXXL |
|----------|----------|----------|-----------|------------|-------------|
| | | | | | |

Avez-vous un régime alimentaire spécifique ?

| Végétarien | Sans gluten | Non |
|------------|-------------|-----|
| | | |

Autorisez-vous l'équipe de Fest'arts à utiliser votre image sur ses supports de communication (réseaux sociaux, site internet, presse) ?

- Oui**
- Non**

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

PENSEZ À SIGNER LA CHARTE DES BÉNÉVOLES ET À NOUS LA RETOURNER EN MAIN PROPRE OU SUR [FESTARTS@LIBOURNE.FR](mailto:festarts@libourne.fr)

Notez bien nos prochaines réunions des bénévoles :

- **Mardi 19 mai à 19H** au Théâtre Le Liburnia
- **Mercredi 17 juin à 19H** au Théâtre Le Liburnia
- **Lundi 3 août à 18H** à La Centrale du festival (Place des Récollets, Libourne)

L'équipe de Fest'arts
05 57 74 13 15 / festarts@libourne.fr

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

Festival Fest'arts 2026



Le **bénévolat** est l'engagement **libre et non rétribué** de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans un cadre qui va au-delà de l'entraide familiale ou amicale. Le ou la bénévole est donc celui ou celle **qui s'engage de son plein gré, sans percevoir en retour une rémunération**, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Seront seulement pris en charge ses repas, durant son temps de bénévolat et dans le respect de son régime alimentaire (si une spécificité est connue).

Tout au long de l'histoire de *Fest'arts*, des bénévoles ont contribué à son organisation et à son bon déroulement, **ils occupent à ce titre une place spécifique et précieuse**.

Tout bénévole, accueilli et intégré au festival *Fest'arts*, se voit remettre **la présente charte et la signe**. Elle définit le cadre des relations et des devoirs qui doivent s'instituer entre les responsables du festival et les bénévoles.

1. Fest'arts, 35^e édition

Fest'arts est un festival international des arts de la rue, qui a pour but de promouvoir la création artistique pluridisciplinaire représentative des arts vivants contemporains, respectueuse de la diversité des expressions, des registres et des formes.

Il s'inscrit dans une dimension humaine et de partage tant par sa programmation, son public divers et familial, et son accessibilité, puisque c'est un festival gratuit.

Cette dimension humaine est d'autant plus soulignée par l'engagement fort des bénévoles sans qui son organisation serait très difficile.

Fest'arts participe au développement culturel :

- En mettant en œuvre une programmation pluridisciplinaire.
- En proposant une politique tarifaire accessible : tous les spectacles sont gratuits (à l'exception de trois).
- En favorisant l'intérêt à l'égard de la création artistique, qui favorise de nouveaux comportements, dans le souci de renouvellement, de diversification et de développement des publics.
- En contribuant au renforcement de la création et au soutien de la production et/ou la coproduction de spectacles ou d'autres formes artistiques.
- En participant au développement culturel de Libourne et son territoire en tissant des partenariats et complicités avec les acteurs locaux et les habitants.
- En rayonnant sur le territoire national par son implication avec les réseaux professionnels.

2. Le rôle des bénévoles dans le festival

Dans le cadre de *Fest'arts*, le rôle et les missions des bénévoles sont les suivants :

- **Participer à l'organisation en amont du festival** : installation de la Centrale (lieux d'accueil et de buvette), installation des loges, distribution des plaquettes, aide au montage sur les lieux de spectacles.
- **Participer à construire et à renforcer une relation durable avec le public** : accueil des publics, aide à l'installation et au confort des spectateurs pendant les spectacles, contrôle des billets.
- **Partager et diffuser le projet, l'image du festival et de la Ville** : accueil, informations, signalétique, participer aux moments de convivialité, aux temps forts, inauguration.
- **Participer aux projets artistiques participatifs**
- **Gérer la buvette**

3. Les droits des bénévoles

Les membres de l'équipe s'engagent à l'égard des bénévoles :

En matière d'information :

- À les informer sur le festival, son contenu, ses objectifs, son fonctionnement et sur la répartition des principales missions et responsabilités.
- À leur remettre une fiche détaillant leurs missions et horaires.
- À faciliter les rencontres avec les autres bénévoles, et les membres de l'équipe organisatrice.

En matière d'accueil et d'intégration :

- À les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs à part entière.
- À leur confier, en fonction de leurs besoins propres, des missions en regard de leurs compétences, leurs motivations et leurs disponibilités.
- À définir les missions et responsabilités de chaque bénévole.
- Prévenir et lutter contre les violences et le harcèlement à caractère sexuel et sexiste : le festival tient à garantir un environnement de travail sécurisé. Il est notamment vigilant au respect de chaque individualité et porte une attention particulière à prévenir toute atteinte à la santé physique ou mentale des personnes accueillies dans le cadre de son activité. A ce titre, aucun comportement inapproprié : violence, agissement sexiste ou stéréotypé (propos ou comportement), fait de harcèlement sexiste ou moral ne sera toléré.

En matière de gestion et développement des compétences :

- À assurer leur intégration et leur formation par les moyens nécessaires : constitution d'équipes, formations formelles, explications claires et précises et accompagnements.
- À organiser des réunions d'information en amont, et de bilans à l'issue du festival.

4. Les devoirs des bénévoles

L'activité des bénévoles est librement choisie, il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail entre l'équipe du festival et ses bénévoles, mais cela n'exclut pas le respect des règles et des consignes. Le bénévole ne se substitue pas aux salariés : son action est différente, il ne peut se prévaloir des droits et obligations liés aux statuts de salariés ou stagiaires. Il n'est pas soumis aux durées de travail applicables au sein de la Fonction Publique. Il s'engage à œuvrer dans le respect des valeurs du festival et de son organisation. Acteur engagé aux côtés de la Ville et des organisateurs du festival, il en est solidaire et en assure la promotion pour la part qui le concerne. À ce titre, il est un acteur de terrain et contribue au développement et à la réalisation du festival dans un esprit de valorisation.

Ainsi, le bénévole s'engage à :

- Adhérer à l'éthique du festival.
- Se conformer à ses objectifs.
- Respecter les mesures sanitaires en vigueur durant la période du festival.
- Respecter son organisation et son fonctionnement.
- Assurer de façon efficace ses missions sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement.
- Respecter les jours et horaires préalablement fixés conjointement.
- Exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun.

- Adopter une attitude décente et irréprochable, afin de ne pas porter atteinte à la santé physique ou mentale des personnes accueillies.
- Porter le tee-shirt du festival qui permet d'identifier les bénévoles auprès du public.
- À ce titre, la consommation d'alcool ou autres substances est interdite pendant les missions du bénévole.
- Être disponible et soucieux à l'égard des artistes et du public.
- Collaborer avec les membres de l'équipe organisatrice et les autres bénévoles dans un esprit de compréhension mutuelle et de complémentarité.
- Être présent (dans la mesure du possible) aux réunions de préparation.

Les organisateurs conservent le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole si cette personne ne respecte pas les principes de cette charte.

Je soussigné(e),

| | |
|---------------------------|----------------|
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | |
| Adresse : | |
| Tél : | |
| E-mail : | |

atteste avoir pris connaissance de la charte du bénévole, et m'y conformer :

Fait le :

À :

Signature :